

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 AOUT 2020**

L'an deux mille vingt, le trente-et-un août, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Maud TALLET, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

14 août 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 35
PRESENTS : 30
ABSENTS REPRESENTES: 5
VOTANTS : 35

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Nicole LAFFORGUE

Présents :

Mme Maud TALLET, MM. Daniel GUILLAUME, Michel BOUGLOUAN, Mme Lucie KAZARIAN, M. Mourad HAMMOUDI, Mme Michèle HURTADO, MM. Mohammed BOUSSIR, Cyrille PARIGOT, Mmes Marie SOUBIE-LLADO, Micheline DAL FARRA, Nicole LAFFORGUE, M. Alain LECLERC, Mme Stéphanie METREAU, MM. Guillaume CLIN, Johan CENAC, Mmes Annabel MERLIN, Samia TABAÏ, Margaux HAPPEL, MM. Foster ABU, Maxence PINARD, Rémy LAGAY, Mme Nathalie LANIER, M. Mathieu LOUIS, Mme Marlène STABLO, M. Sébastien MAUMONT, Mmes Emilie LE FAUCHEUX (TRAD), Julie GOBERT, M. Michel COLAS

Absents, excusés et représentés :

Mme Corinne LEGROS-WATERSCHOOT qui a donné pouvoir à Mme SOUBIE-LLADO,
Mme Florence BRET-MEHINTO qui a donné pouvoir à Mme DAL FARRA,
M. Pascal BAILLY qui a donné pouvoir à Mme HURTADO,
M. Kamel KEBILA qui a donné pouvoir à M. GUILLAUME (arrivé à 18h25 pour le point 01),
Mme Mialy RASOLO (REBOUL) qui a donné pouvoir à M. BOUGLOUAN (arrivée à 18h26 pour le point 01),
Mme Safia DAVID qui a donné pouvoir à Mme TALLET,
M. Jérémie NARBONNE qui a donné pouvoir à M. BOUSSIR

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PROCEDE à l'installation du nouveau Conseiller Municipal, Monsieur Michel COLAS, suite à la démission de Monsieur Eric BITBOL par courrier reçu par Madame le Maire le 17 juillet 2020 ;

DECIDE, à l'unanimité, de procéder par scrutin public à la désignation des 9 membres de chacune des 14 Commissions municipales permanentes ;

DESIGNE les 9 membres de chaque Commission municipale permanente (outre le Maire, président de droit) suivants :

A l'unanimité,

1) Commission Urbanisme :

G. CLIN, D. GUILLAUME, M. HAPPEL, M. PINARD, M. SOUBIE-LLADO, N. LANIER, M. LOUIS, J. GOBERT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

2) Commission Travaux :

D. GUILLAUME, C. PARIGOT, G. CLIN, M. PINARD, M. HAMMOUDI, N. LANIER, M. STABLO, S. MAUMONT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

3) Commission Education :

D. GUILLAUME, M. HAPPEL, K. KEBILA, J. CENAC, M. RASOLO, R. LAGAY, M. STABLO, E. LE FAUCHEUX, M. COLAS ;

A l'unanimité,

4) Commission Vie associative – Animation :

C. LEGROS-WATERSCHOOT, M. HURTADO, F. BRET-MEHINTO, P. BAILLY, M. SOUBIE-LLADO, M. LOUIS, M. STABLO, E. LE FAUCHEUX, M. COLAS ;

A l'unanimité,

5) Commission Personnel :

M. BOUGLOUAN, M. DAL FARRA, D. GUILLAUME, C. LEGROS-WATERSCHOOT, M. HURTADO, R. LAGAY, M. STABLO, S. MAUMONT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

6) Commission Finances :

M. BOUGLOUAN, D. GUILLAUME, A. LECLERC, M. HAMMOUDI, S. TABAÏ, R. LAGAY, M. LOUIS, E. LE FAUCHEUX, M. COLAS ;

A l'unanimité,

7) Commission Logement :

L. KAZARIAN, F. BRET-MEHINTO, S. METREAU, M. HAPPEL, N. LAFFORGUE, M. LOUIS, M. STABLO, J. GOBERT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

8) Commission Sport :

M. HAMMOUDI, F. ABU, A. MERLIN, M. BOUSSIR, S. TABAÏ, M. LOUIS, M. STABLO, S. MAUMONT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

9) Commission Jeunesse :

M. HAMMOUDI, S. TABAÏ, F. ABU, J. CENAC, M. BOUSSIR, M. LOUIS, M. STABLO, J. GOBERT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

10) Commission Citoyenneté :

M. HURTADO, F. ABU, S. METREAU, N. LAFFORGUE, P. BAILLY, R. LAGAY, N. LANIER, E. LE FAUCHEUX, M. COLAS ;

A l'unanimité,

11) Commission Tranquillité publique :

M. BOUSSIR, L. KAZARIAN, J. NARBONNE, C. LEGROS-WATERSCHOOT, M. BOUGLOUAN, N. LANIER, M. STABLO, S. MAUMONT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

12) Commission Solidarité :

F. BRET-MEHINTO, M. DAL FARRA, F. ABU, S. METREAU, C. LEGROS-WATERSCHOOT, R. LAGAY, N. LANIER, J. GOBERT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

13) Commission Environnement – Mobilités :

C. PARIGOT, A. LECLERC, M. HURTADO, L. KAZARIAN, N. LAFFORGUE, R. LAGAY, N. LANIER, S. MAUMONT, M. COLAS ;

A l'unanimité,

14) Commission Culture :

M. SOUBIE-LLADO, J. CENAC, A. MERLIN, K. KEBILA, M. RASOLO, R. LAGAY, M. LOUIS, E. LE FAUCHEUX, M. COLAS ;

PRECISE que pour chaque Commission municipale, un vice-président est désigné lors de sa première réunion, parmi ses 9 membres, qui peut la convoquer et la présider si le Maire, président, est absent ou empêché ;

PRECISE que la durée du mandat de ces Commissions municipales correspond à celle du mandat du Conseil Municipal ;

RAPPELLE qu'il peut être procédé en cours de mandat à des modifications de ces désignations, à la demande d'un conseiller municipal souhaitant être déchargé de ses fonctions, ou à la suite d'une démission du Conseil Municipal, ou à la demande d'un groupe avec l'accord de l'intéressé, sans pouvoir remettre en cause la représentation proportionnelle.

APPROUVE, par 34 voix POUR et 1 voix CONTRE (M. COLAS), la création de 5 Comités Consultatifs et leur composition ainsi qu'il suit :

- 1) Le Comité Consultatif « Vie scolaire » :
 - Un collège d'élus : les membres de la Commission municipale Education,
 - Un collège de représentants des écoles : les directeurs des écoles primaires (maternelles et élémentaires),
 - L'Inspection de l'Education Nationale (I.E.N.),
 - Un collège de représentants des parents d'élèves des écoles primaires ;
- 2) Le Comité Consultatif « Classes d'environnement » :
 - Un collège d'élus : les membres de la Commission municipale Education,
 - Un collège de représentants des écoles : les directeurs des écoles primaires et les enseignants des classes concernées,
 - Un collège de représentants des parents d'élèves des écoles primaires ;
- 3) Le Comité Consultatif « Dérogations scolaires » :
 - Un collège d'élus : les membres de la Commission municipale Education,
 - Un collège de représentants des écoles : les directeurs des écoles primaires,
 - L'Inspection de l'Education Nationale (I.E.N.).
- 4) Comité Consultatif « Restauration des enfants » :
 - Un collège d'élus : les membres de la Commission municipale Education,
 - Un collège de représentants des centres de loisirs : un groupe de directeurs et adjoints,
 - Un collège de représentants des structures de la Petite Enfance,
 - Un collège de représentants des parents d'élèves des écoles primaires ;
- 5) Comité Consultatif « Activités périscolaires » :
 - Un collège d'élus : les membres de la Commission municipale Education,
 - Un collège de représentants des centres de loisirs : un groupe de directeurs et adjoints,
 - Un collège de représentants des parents des enfants fréquentant ces centres ;

DECIDE que chaque collège désigne ses propres représentants en son sein, et qu'ainsi, pour le collège des élus, il s'agit des membres de la Commission municipale afférente désignés par Délibération du Conseil Municipal ;

PRECISE que la durée du mandat de ces Comités Consultatifs correspond à celle du mandat du Conseil Municipal, et que leurs conditions de fonctionnement sont établies dans le Règlement Intérieur du Conseil Municipal ;

PRECISE que le Maire désignera ensuite par arrêté le président de chacun de ces Comités Consultatifs, parmi le collège des élus municipaux.

PREND ACTE du compte-rendu des décisions du Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, prises sur délégations du Conseil Municipal sous l'ancien mandat 2014/2020 puis du nouveau mandat suite à la Délibération n°01 du 10 juillet 2020 (article L.2122-22 du même Code), et exécutoires depuis le Conseil Municipal du 10 juillet 2020.

ENTEND les remerciements :

- **De la part de Mme TOMASI et de M. BOUQUET,** suite à la dérogation scolaire accordée pour leur enfant ;
- **De la part de l'Association « Les Restos du Cœur de Seine-et-Marne »**, pour la subvention de 2020 d'un montant de 550 €, participant à la logistique pour l'aide alimentaire ;
- **De la part de la famille de LONDE,** pour notre soutien suite au décès de M. Christian LONDE, ancien Maire-Adjoint en charge de la Jeunesse, à qui le Conseil Municipal rend hommage.

ENTEND les questions orales suivantes :

- ✓ **De Monsieur LAGAY, au nom de son groupe « Ensemble une nouvelle dynamique pour Champs » :**

Question 1 sur les solutions envisagées suite aux nombreux incidents de cet été à Champs-sur-Marne relatifs à la **tranquillité publique.**

Monsieur BOUSSIR, Maire-Adjoint à la Tranquillité publique, apporte des précisions sur les faits et les mesures déjà en œuvre, ainsi que sur l'efficacité relative des polices municipales dans ces situations.

Madame le Maire répond que ces points seront débattus en Commission Tranquillité publique.

Question 2 sur la création d'une **cérémonie** honorant les jeunes campésiens ayant obtenu leur **baccalauréat avec mention**.

Madame TABAÏ, Conseillère Déléguée au Conseil consultatif de la Jeunesse et aux actions jeunesse précise qu'une cérémonie pour les bacheliers avec mention n'est pas prévue, et que dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de solidarité et de citoyenneté, la Municipalité honore déjà l'ensemble des jeunes campésiens.

Monsieur HAMMOUDI, Maire-Adjoint aux Sports et à la Jeunesse, indique que la Commune organise la Cérémonie des Jeunes majeurs en décembre.

Question 3 sur le changement des **panneaux numériques** installés à plusieurs points de la Ville (courte installation des anciens, coûts d'achat et d'installation, de désinstallation).

Monsieur GUILLAUME fait un rappel historique concernant les panneaux électroniques d'information installés depuis 2012, dans le cadre de la procédure de mise en concurrence d'un marché public de location. Le marché précédant étant arrivé à échéance, une nouvelle consultation a été lancée, entraînant le changement de prestataire. Le coût de retrait des anciens panneaux était prévu dans le marché, comme le coût d'installation des nouveaux dans le marché de 2020.

✓ **De Madame GOBERT, au nom de son groupe « Champs à venir » :**

Question 1 sur les actions qui seront engagées pour améliorer la **propreté publique** malgré le travail important et récurrent des agents.

Monsieur PARIGOT, Maire-Adjoint en charge de l'Environnement, indique que des actions de nettoyage par les services municipaux pourraient faire l'objet d'un débat en Commissions (Environnement, Citoyenneté, etc), mais que la propreté de la Ville relève aussi de la responsabilité et du comportement individuel des citoyens.

Question 2 sur la gestion de la **crise sanitaire** lors du forum des associations et des activités sportives et culturelles.

Monsieur HAMMOUDI, Maire-Adjoint aux Sports et à la Jeunesse, répond que des mesures sont prises pour limiter le nombre de personnes au forum dans la salle, telle la mise à disposition de gel hydro-alcoolique, et un circuit de circulation sera mis en place. Il ajoute que les équipements sportifs peuvent être ouverts pour pratiquer les activités selon les protocoles fixés par les Fédérations sportives.

Madame SOUBIE-LLADO, Maire-Adjointe à la Culture, précise que la Municipalité souhaite que les spectacles puissent reprendre, mais qu'ils attendent les consignes du Gouvernement sur les conditions pour le faire.

Monsieur GUILLAUME apporte des compléments.

De manière générale, durant ce mandat, Madame le Maire indique que tout sujet et toute(s) proposition(s) sont les bienvenus pour en débattre en Commissions municipales.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ,
LA SÉANCE EST LEVÉE À 19H21.**

Le Maire certifie que le présent compte-rendu analytique est affiché à la porte de la Mairie le 04 septembre 2020

Le Maire,

-signé-

Maud TALLET